

Nombre de membres :  
En exercice : 34  
Présents : 29  
Pouvoirs : 4  
Votants : 33

Abstentions :  
Exprimés : 33  
Pour : 33  
Contre :

N°2017-112

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille dix-sept,**

**Le jeudi seize novembre à vingt heures.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le neuf novembre deux mille dix-sept.

**Présents :** GUY BAUDRIER, ALAIN BLOND, VERONIQUE BINDE, PAUL BRACHET, ALBERT DELHOUME, ERIC DOMBRAY, MAGDALEINA FREDON, LOUIS FURLAUD, LUC GABETTE, PAOLA GABORIAU, DOMINIQUE GERMOND, SYLVIE GERMOND, CHRISTOPHE GEROUARD, PATRICK GIBAUD, BRUNO GRANCOING, NATHALIE MARCHADIER, JEAN MAYNARD, MARIE-LAURENCE MORANGE, ALAIN PERCHE, JEAN-PIERRE PATAUD, FRANCOISE PIQUET, RAOUL RECHIGNAC, JEAN-PIERRE ROMAIN, RICHARD SIMONNEAU, MARYSE THOMAS, AGNES VARACHAUD, CHRISTIAN VIGNERIE, JOEL VILARD.

**Suppléants présents :** STEPHANE MALIVERT.

**Absents :** JEAN-LOUIS CLERMONT-BARRIERE, DANIEL DESBORDES, DANIEL ESCURE, CECILE GUILLAUX, PASCAL RAFFIER, GUY RATINAUD.

**Pouvoirs :** PATRICK GIBAUD (DE JL CLERMONT-BARRIERE), BRUNO GRANCOING (DE D. DESBORDES), CHRISTOPHE GEROUARD (DE P. RAFFIER), RICHARD SIMONNEAU (DE G. RATINAUD).

**Secrétaire de séance :** LOUIS FURLAUD

**Objet**

**Reprise en régie de la crèche « L'île aux trésors » située sur la commune de Cussac**

Monsieur le Président rappelle que le contrat de concession de la micro-crèche de Cussac expire en décembre 2017.

Il avait été décidé qu'avant de renouveler ce contrat, compte tenu d'un contexte de fusion générateur de mesures d'harmonisation à l'échelon du territoire, de s'interroger sur un éventuel passage en régie de la structure, gérée en Délégation de Service Public (DSP) par la Mutualité Française Limousine depuis sa création.

Le support permettant de comparer les deux modes de gestion (DSP et régie) a été analysé par la Commission Enfance Jeunesse. La commission s'est prononcée en faveur d'un passage en régie de la gestion de la micro-crèche de Cussac (tableau de synthèse en annexe)

Pour cela, il propose aux membres du Conseil Communautaire d'approuver que la CCOL reprenne en gestion directe et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la micro-crèche « L'île aux trésors » située sur la Commune de Cussac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide :

- la reprise en régie directe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la micro-crèche « L'île aux Trésors » située sur la Commune de Cussac,
- de déléguer au Président le soin de prendre toutes les dispositions utiles à la mise au point et à l'adaptation des modalités pratiques de cette reprise et d'une manière générale d'intervenir à la signature de tous les actes et documents permettant sa mise en œuvre effective.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le

Le Président

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE ROCHECHOUART**

**LE - 1 DEC. 2017**



Le Président.

